

La commune sensibilise à la sécurité routière

Josselin — La commune met en place plusieurs actions afin de sensibiliser petits et grands à la sécurité routière. Dans cette optique, un radar pédagogique a été installé.

Depuis le jeudi, la police municipale et Jacques Sélo, référent sécurité routière de la ville de Josselin interviennent auprès des écoliers et collégiens afin de les sensibiliser à la sécurité routière.

Voir et être vu

C'est d'abord au sein du collège Max-Jacob qu'ils se sont rendus. Une centaine de brassards fluorescents ont été remis aux élèves « **qui arrivent à vélo ou en car** », précise Jacques Sélo. Prochainement, ce sont les collégiens de l'établissement Saint-Marguerite-Marie qui en recevront. « **À partir du 28 janvier, nous allons aussi intervenir dans les deux écoles primaires, Notre-Dame-du-Roncier et Suzanne-Bourquin, afin de sensibiliser les élèves du CP au CM2** », poursuit-il.

Ces rencontres, au rythme d'une par mois pour chaque niveau, dans chacune des écoles primaires, se poursuivront jusqu'en juin. Ainsi, chaque niveau sera sensibilisé sur un thème différent. Pour le CP, il s'agira des mots de la route. Les CE1 axeront leur travail sur la voiture. Concernant les CE2, c'est l'attitude à adopter sur le trottoir qui sera abordé. Les CM1 se concentreront sur le vélo tandis que les CM2 seront sensibilisés au cycliste et à son vélo.

Installation d'un radar pédagogique mobile

Les deux écoles primaires se verront aussi proposer un spectacle, en mars. Destiné aux élèves de la grande section au CM2, ce spectacle



David Moulin, agent de surveillance de la voie publique ; Jacques Sélo, référent sécurité routière de la Ville ; Béatrice Bourdais, proviseure du collège Max-Jacob et quelques collégiens, avec leurs brassards fluorescents.

PHOTO: DUEST-FRANCE

interactif passe en revue l'univers de la sécurité routière. Il met en scène deux clowns, Fifi et Rico, qui seront interprétés par deux IDSR (Intervenants départementaux de la sécurité routière).

Et les plus grands ne sont pas oubliés. La Ville a installé un radar pédagogique, qui change de place tous les

mois. En ce moment, il est installé rue du Canal. « **Toutes les heures, les données enregistrées sont envoyées à un logiciel, dans les bureaux de la police municipale. Ces données sont aussi transmises à la Gendarmerie**, précise Cyrille Le Clere, responsable de la police municipale de Josselin. **Elles nous ser-**

vent à analyser la vitesse et le flux de véhicules, ce qui nous permet d'aménager la chaussée, voire de faire des contrôles. Cette sensibilisation se met en place et sera reconduite chaque année, pour la sécurité de tous », conclut-il.